



## Offshorisation des emplois chez ENGIE

### Le Ministère de l'Économie serait-il dans le gaz ?

Inspirée par Ponce Pilate et Henri Queuille pour qui il était urgent de ne rien faire, la réponse du cabinet du Ministre de l'Économie à l'interpellation de la CFE Énergies sur l'externalisation à l'étranger des emplois de la relation client d'ENGIE est ahurissante.

Quand le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a déclaré le 21 novembre qu'il demandait de la patience aux Français en termes d'emplois, il ne devait pas penser aux salariés d'ENGIE et à ses sous-traitants en France. En effet, interpellé sur l'offshorisation de la relation clientèle du groupe ENGIE, la réponse du cabinet du Ministre est un bel exercice de renoncement.

En version Ponce Pilate, il est écrit « le groupe ENGIE nous a, à plusieurs reprises, confirmé que le mouvement de sous-traitance à l'étranger n'était pas engagé par le groupe lui-même mais par ses prestataires extérieurs ». Charmante fable, d'autant plus que le groupe a sélectionné des prestataires dont l'offre ne comportait que des centres d'appels hors de France et hors d'Europe. En effet, depuis 2015, les appels d'offre du Groupe n'imposent plus la localisation des emplois en France. Mais ENGIE a dû omettre de le préciser au ministre.

En version Henri Queuille pour qui il était urgent de ne rien faire, il nous est répondu « Pour rester compétitif sur les marchés de gros et de détail de l'énergie, ENGIE est contraint de repenser ses stratégies d'approvisionnement et de réviser son architecture commerciale ». Quelle capitulation ! Non seulement les salariés sont considérés comme de simples agglomérats pour lesquels l'architecture moderne consiste à tout déconstruire en France pour construire à l'étranger, mais il faut aussi souligner qu'une offshorisation de 15 % d'activité génère 1,8 million d'euros d'économie à comparer avec l'EBITDA généré par l'entité de 270 millions d'euros pour 2017. Le Ministère de l'Économie ne semble pas être celui des calculs au bénéfice de la collectivité nationale.

Comble de l'ironie, la Direction d'ENGIE a proposé de consacrer 1 % des gains générés à la coopération au développement dans les pays où sont installés ses centres d'appel ! Est-ce le signe qu'ENGIE attend que la France devienne un pays en voie de développement pour ré-internaliser les emplois et pour verser son obole ?

Aussi la conclusion de la missive ministérielle est sans appel : « Soyez assuré que le Gouvernement est pleinement engagé en faveur de l'emploi ». Qu'en serait-il si tel n'était pas le cas ?

Pour la CFE Énergies, la question est simple : quand le Gouvernement accordera-t-il enfin ses actes à ses engagements en termes de préservation des emplois en France, alors qu'en tant qu'actionnaire, il peut peser sur les décisions du groupe ENGIE ?

Contact presse : [presse@cfe-energies.com](mailto:presse@cfe-energies.com)